

« Vanille » ou « Noisette », des appartements pour les tout-petits

C'EST un immeuble d'habitation de la Ville de Paris, de brique rouge et de pierre : gardienne, tapis dans les escaliers, grille d'ascenseur en fer forgé. Premier étage, premier indice : un paillason en forme de vache. La porte s'ouvre sur un appartement peint comme un coloriage d'enfant. Au 2, place Edouard-Renard, dans le 12^e arrondissement, deux trois-pièces on ne peut plus parisiens, avec parquet et cheminée, ont été reconvertis en minicrèches. L'un est au premier étage, l'autre au cinquième. Au numéro 4 de la même place, deux autres appartements ont été investis par les tout-petits. Au total, vingt-huit enfants sont répartis entre « Vanille », « Miel », « Noisette » et « Café », quatre microstructures gérées par une unique directrice de crèche.

La première de ces nouvelles crèches en appartement a ouvert il y a tout juste un an, à l'initiative de Noëlle Buton, présidente d'ABC Puériculture, une association à but non lucratif qui gère par ailleurs plusieurs haltes-gardiennes. Soutenue par Marie-Thérèse Hermange, adjointe à l'enfance et à la famille de l'ancien maire, Jean Tiberi, l'idée de la crèche associative Caramel a été reprise par Olga Trostlansky,

chargée de la petite enfance dans la nouvelle équipe municipale, qui y voit une solution d'avenir. Car, s'il faut quatre ans pour construire une crèche, six mois et un budget de 75 000 francs suffisent pour reconvertir un appartement lambda en local adapté aux tout-petits.

DES HORAIRES D'OUVERTURE ÉLARGIS

Un sol souple recouvre le parquet. Des coffrages de bois dissimulent radiateurs et cheminées. Les charnières de porte ne peuvent plus faire de victimes, ni les fenêtres, bloquées à mi-ouverture, ni les prises électriques, qui ont été rehaussées. Chaque mur est percé d'ouvertures vitrées. Une penderie fait office de suspensoir à poussettes. Sept enfants de deux mois et demi à trois ans se partagent chacun des appartements, encadrés par deux auxiliaires puéricultrices et une employée. Une éducatrice de jeunes enfants organise régulièrement des activités par groupe d'âge, auxquelles sont conviés les enfants des quatre minicrèches. « Ici, on est davantage aux petits soins pour les petits. On les connaît mieux et on peut s'adapter au rythme de chacun, le faire manger et dormir quand il

veut », témoigne Malika, auparavant employée dans une crèche classique.

Autre originalité de cette crèche en réseau, ses horaires élargis : elle est ouverte de 7 h 30 à 21 heures. Les parents travaillant en horaires décalés sont prioritaires, « parce que personne d'autre à Paris ne répond à leur demande », souligne M^{me} Buton. Chez Caramel, les parents se voient proposer un contrat de cinquante heures de présence hebdomadaire maximale pour leur enfant, à gérer comme ils l'entendent. Le prix à payer est le même que dans une crèche classique. L'association, qui loue environ 5 000 francs mensuels chaque appartement, a obtenu des financements de la Caisse d'allocations familiales et de la Ville de Paris.

Deux cents familles patientent sur liste d'attente. Une seconde crèche en appartement devrait ouvrir début 2002, dans le 19^e arrondissement de Paris (rue Joseph-Kosma). « Les maires n'ont plus d'excuses, insiste M^{me} Buton. S'ils veulent créer ce genre de structure, ils peuvent le faire facilement. Nous transmettrons notre savoir-faire. »

P. Kr.